

Chemin faisant
Du conclave au prix Goncourt

On ne désigne pas évidemment à première vue le rapport qui peut exister entre un conclave et le prix Goncourt. En dépit du proverbe qui tout chemin mène à Rome, il est assez intéressant de noter que le Vatican nous a donné un exemple de ce genre d'œuvre, chez Drouot, où les Dix distribuent leur couronne annuelle de laurier, Laurier-rose ou Laurier-sauve, il n'importe. Le laurier garde toute sa vertu et le candidat qui, selon le mot de Juvénal, « la morde » connaît une gloire à laquelle rien n'interdit d'avoir des lendemains. En ce qui concerne le Goncourt, si leur nom n'évoque pas précisément le Sacré-Colège et l'élection papale, il évoque tout de même l'art de la Ville. Etienne, Madame Garzaiz resté un des meilleurs livres qui aient été écrits sur Rome. Ils ont trouvé pour parler de l'antique capitale et des environs des mots et des images justes et pittoresques. Ils nous ont fait une peinture attachante et exacte que le temps n'a pas affaibli, s'il n'a un peu modifié. Rappérez-vous leur description de la place de Saint-Pierre, de la fontaine de la fontaine, au printemps, quand les étalages de fleurs transportés en une espèce de reposoir consacré aux divinités des jardins; puis, en été, accablée par une lumière implacable, lorsque le jet d'eau sans force retombe lourdement comme s'il allait s'assourdir. Aujourd'hui, les fleurs à la belle saison escadent les premiers degrés de la Trinité-des-Monts; elles n'ont pas le caractère monumental, d'une élégance puissante, que rencontre plus guère, autour de la célèbre fontaine, la collection baroque des modèles, ces coccardi au costume qui fait tableau, avec le petit chapeau de feutre noir pointu ou plat, les pieds et les jambes enroulés dans des bandes et des lanternes de toile blanche et la culotte qui se penche au-dessus du genou. Tempérament de la Ville, c'est tout cela. Mais le Goncourt s'y reconnaît facilement, si on s'explique tout d'abord l'époque de leurs voyages et de leur séjour — et, à coup sûr, ils se réjouiraient d'apprendre que Rome n'est pas tout à fait étrangère au prix qu'a décerné, la semaine passée, l'Académie qui porte leur nom.

Je voudrais, en effet, noter en passant, sans le laisser, car le lauréat de cette année, M. Henri Béraud, a profité très habilement pour sa carrière littéraire de la mission journalistique que le Petit Parisien lui a confiée à la mort de Benoit XV. Le conclave a fait, naturellement, un pape, Pie XI, et, par ricochet, un lauréat du prix Goncourt. C'est à cette occasion que j'ai rencontré mon confrère. Je ne le connaissais que de nom. Je le vois encore, dans la salle où il a été élu, au Vatican. Nous attendions d'être reçus par le cardinal Gasparri, mais nous avons accordé une audience de congé. Nous étions dans un salon spacieux, tendu de damas rouge sur les murs où s'ouvraient des portes encadrées de chambranles somptueux de marbre de couleur, aux veines vives, rouges, ou noires, tranchant sur la blanc. Au milieu une table recouverte d'un tapis vert élargé de bordures et de décors et entourée d'autant de fauteuils, indiquant assez que c'était là le siège d'un conseil de cardinaux, d'une congrégation importante.

En cette mise en scène large et simple, je me figurais volontiers Béraud prêtant à la pourpre romaine le déploiement de son architecture avantagieuse; je le revêtis du manteau cardinalice et l'agrégeais au Sacré-Colège des cardinaux de France, désignant des bulles et des crans que leur qualité et la haute noblesse de leurs degrés ne destinaient pas à être choisis pour des humbles vins de messe. L'Eglise, en effet, a ses grades et ses maîtres. On peut imaginer ses princes sous l'aspect des complexions riches, débordantes, tandis que le prolétariat de la prière et de la pénitence annonce visiblement le jeûne et l'ascétisme. Tous ne vous représentent pas, saint François d'Assise, au sein d'un troupeau qu'avec un corps pauvre et sec, consumé par une flamme intérieure d'un rayonnement intense. Malgré toutes ces images et ces comparaisons, M. Henri Béraud ne me paraissait pas d'Eglise. Le sourire malicieux du regard, toute l'expression du visage s'écroulaient et laissaient cette physionomie pleine.

Notre confrère ne passait pas tout son temps au Vatican. Il se répandait, en curieux et en amateur d'art, dans les musées, au Forum, au Palatin. C'est au cours de ces visites qu'il a fait de précieuses découvertes; l'une, entre autres, lui a permis, d'une nouvelle, de faire un livre, celui qui a été couronné mercredi dernier. Le Martyre de l'obèse a paru en janvier 1922

dans le recueil des Œuvres libres. Il avait donc écrit avant le conclave. Comparez maintenant le texte de la nouvelle avec l'ouvrage soumis aux Dix. L'un n'a que huit chapitres, l'autre en compte vingt-deux. Le premier n'est pas un extrait, un abrégé du second. Je pense que le Martyre de l'obèse a été augmenté et a pris un embonpoint sensible qui a donné à la nouvelle une apparence et un poids qu'elle n'avait pas. De Rome, nous nous souvenons dans différentes parties de l'Italie avant de s'embarquer, disaient-ils, pour l'Égypte. Mais c'est à Rome qu'il a recueilli des éléments pour agrandir et orner sa nouvelle. Il est facile de le constater au chapitre X du livre, dans sa forme définitive. Vous avez là un des épisodes les plus pittoresques, les mieux venus de l'œuvre. Il s'agit d'une visite que fait l'obèse errant, en compagnie de la femme qui le traîne à travers le monde, au musée du Capitole. Le « bon gros » a une idée astucieuse. Nourri fraîchement de Suétone, il a préparé la femme de ses pensées et de ses déplacements incessants à se familiariser avec la gloire des Césars. Puis, quand il juge que ce travail de cristallisation spéciale a opéré son effet, il conduit son ébue dans la galerie des Bustes, non point pour lui présenter des marbres, mais pour lui offrir des coiffures de matières régulières, mais les empereurs robustes. Il compte que la vue de ces masques épais et accentués, de cette avalanche marmoréenne de doubles et triples mentons, de cous de lauriers, de joues et de bajoues lourdes, inclinera la jeune femme à regarder l'embonpoint comme un attribut de la puissance, une condition de la souveraineté. Ce n'est point l'impératrice brésilienne. Il lui fait, à la fin le coup irrésistible, le coup de Vitellius. Il se place de telle façon qu'elle remarque la ressemblance de l'homme qui la suit, comme son ombre portée, portée à l'extrême et à l'excessif, avec le successeur d'Otton. Peine d'imagination et d'amour perdu! Il ne réussit qu'à s'entendre dire: « C'est curieux, vous avez quelque chose de Vitellius. » Il pleure et se dit: « Ce roman qui m'empêche, en conclusion: « Ce roman ne devait pas en faire autant qu'on en raconte. C'étaient de bons gros... comme vous. »

En somme, le Martyre de l'obèse, dans sa seconde forme, a été revu et augmenté, le printemps ou l'été dernier, après les voyages de M. Béraud et son séjour à Rome. Je conjecture que les impressions et les notes prises pendant le conclave n'ont pas été sans influence sur son succès.

JOSEPH GALTIER.

NOUVELLES DU JOUR

M. Dior à Metz
Au cours de la cérémonie d'inauguration du nouvel hôtel de la chambre de commerce de Metz, le président de celle-ci, M. Humbert de Wendel, a signalé à M. Dior, ministre du commerce, les principaux problèmes qui le préoccupent, en particulier la question de la délimitation de la région sarroise menaçant de devenir un vaste entrepôt de marchandises allemandes qui inonderait la France à partir de 1923, la surtaxe d'entrée, la canalisation de Moselle, les relations douanières avec la Belgique et les conventions commerciales, etc.

M. Le Trocquer à Lyon
M. Yves Le Trocquer, ministre des travaux publics, a assisté hier matin, à Lyon, à une séance privée de la chambre de commerce, au cours de laquelle ont été soumis les desiderata de la région lyonnaise en matière de grands travaux.

M. Le Trocquer à Lyon (suite)
Un déjeuner a ensuite été offert au ministre. MM. Louis Pradel, président de la chambre de commerce, et Herriot, député, maire de Lyon, ont exposé au ministre les vœux de la région, en ce qui concerne notamment l'aménagement du Rhône et la création d'un port fluvial sur la Saône. Le ministre des travaux publics s'est félicité que la funeste concurrence qui trop longtemps sévit entre la rivière et le Rhône ait enfin pris fin. L'heureuse nouvelle a été accueillie avec enthousiasme. L'heureux ministre a promis de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que les travaux de l'aménagement du Rhône soient terminés le plus tôt possible.

M. Le Trocquer à Lyon (suite)
En ce qui concerne les travaux d'aménagement du Rhône, dont il faut espérer beaucoup, particulièrement pour l'électrification si désirable du département, M. Dior a exposé au ministre les vœux de la région, en ce qui concerne notamment l'aménagement du Rhône et la création d'un port fluvial sur la Saône. Le ministre des travaux publics s'est félicité que la funeste concurrence qui trop longtemps sévit entre la rivière et le Rhône ait enfin pris fin. L'heureuse nouvelle a été accueillie avec enthousiasme. L'heureux ministre a promis de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que les travaux de l'aménagement du Rhône soient terminés le plus tôt possible.

M. Le Trocquer à Lyon (suite)
En ce qui concerne les travaux d'aménagement du Rhône, dont il faut espérer beaucoup, particulièrement pour l'électrification si désirable du département, M. Dior a exposé au ministre les vœux de la région, en ce qui concerne notamment l'aménagement du Rhône et la création d'un port fluvial sur la Saône. Le ministre des travaux publics s'est félicité que la funeste concurrence qui trop longtemps sévit entre la rivière et le Rhône ait enfin pris fin. L'heureuse nouvelle a été accueillie avec enthousiasme. L'heureux ministre a promis de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que les travaux de l'aménagement du Rhône soient terminés le plus tôt possible.

hardi, engagé délibérément l'avenir, on travaillera à faire de la France d'un outillage qui lui permettra de développer les ressources innombrables de son génie créateur. Mais il faut pour cela que le pays ait la volonté de le faire. Il faut qu'il ait l'énergie morale nécessaire. La première condition est d'avoir confiance dans les destinées de la France.

Le ministre a conclu en ces termes :
Le gouvernement, que préside avec tant d'autorité le grand citoyen dont la vie tout entière est un exemple de devoir, de volonté claire, de patriotisme ardent et d'activité persévérante, entend assurer cette large politique de fécondes réalisations et poursuivre, suivant un plan méthodique et hardi, la mise en valeur des forces demeurées encore latentes dans notre pays, qui permettra de doter la France d'un puissant outillage nécessaire à sa prospérité.

M. Le Trocquer est reparti dans la soirée pour Paris.

Le retour de M. Clemenceau

M. Clemenceau, en réponse aux félicitations que M. Léon Meyer, maire du Havre, lui avait exprimées par T. S. F. à adressé, du Paris, à celui-ci, le radiotélégramme suivant :
Bien reconnaissant amicales paroles. Serai heureux vous parer la main. — CLEMENCEAU.

Les derniers prisonniers de guerre allemands sont graciés

Une note officielle publiée à Berlin annonce la grâce des cinq derniers prisonniers de guerre allemands détenus à Toulon, et ajoute :
Le peuple allemand sait gré au gouvernement français de cette affaire, qui ne cessait d'agiter l'opinion publique allemande et qui influait fâcheusement sur les relations des deux pays, ait été réglée dans un esprit de véritable humanité.

Mouvement administratif

Sont nommés secrétaires généraux pour la reconstitution des régions atteintes par la guerre :
Du Nord, M. Seguin, secrétaire général de la Somme. De la Somme, M. Morel, sous-préfet de Neufchâteau. Sont nommés :
Secrétaires généraux
Du Nord, M. Cameau, secrétaire général pour la reconstitution des régions atteintes par la guerre.

CHRONIQUE ELECTORALE

Elections municipales
Des élections municipales ont eu lieu à Prades (Pyrénées-Orientales) par suite de la dissolution du conseil divisé en deux fractions politiques égales.
Deux membres de la liste de l'Union républicaine et vingt et un de la liste du Bloc des gauches appuyées par les communistes ont été élus.

A L'HOTEL DE VILLE

SEANCE DU 18 DECEMBRE
M. Peuch préside.
Le séminaire de Saint-Sulpice qui a fait l'objet d'un projet de loi de dégrèvement de l'impôt sur le revenu, a été l'objet d'un débat très intéressant. M. L. Sellier, député, a exposé au conseil les raisons qui le poussent à réviser le projet de loi de dégrèvement de l'impôt sur le revenu, et a demandé que le conseil se prononce en faveur de la suppression de l'impôt sur le revenu de ce séminaire. M. L. Sellier a été soutenu par M. L. Sellier, député, et par M. L. Sellier, député. M. L. Sellier a été soutenu par M. L. Sellier, député, et par M. L. Sellier, député.

part, en ce qui concerne la protection des enfants, il doit établir un accord entre l'instituteur et le commissaire de police. Mais pour le directeur de l'enseignement, M. Lefebvre, il appartient aussi aux maîtres de la morale sociale — d'après ce qu'il a dit au cours de la séance — d'être d'autant plus que, à partir d'un point déterminé, ils sont abandonnés à eux-mêmes.

La situation militaire aux Etats-Unis
La population des Etats-Unis s'élève à 113 millions d'habitants, dont 10 millions de soldats et 1 million de réservistes. L'armée américaine est actuellement de 140 000 hommes, dont 100 000 réguliers et 40 000 volontaires.

La perte du « Vinh-Long »
Le « Vinh-Long », un grand paquebot de la Compagnie des Indes-Chines, a été coulé au large de la côte de l'Inde le 15 décembre dernier. Le navire transportait 1 500 passagers et 1 000 tonnes de marchandises.

ARMÉE

La situation militaire aux Etats-Unis (suite)
Le budget de l'armée pour 1922-1923 est de 345 285 350 dollars, soit sensiblement 4 milliards 200 millions de francs. En déduisant les crédits pour les dépenses militaires, il reste 255 274 698 dollars pour les dépenses civiles, soit environ 2 milliards 400 millions de francs.

MARINE

La perte du « Vinh-Long » (suite)
Le « Vinh-Long » a été coulé au large de la côte de l'Inde le 15 décembre dernier. Le navire transportait 1 500 passagers et 1 000 tonnes de marchandises.

AMENAGEMENT DES FORTIFICATIONS ET LES EMPRISES MILITAIRES

En indiquant, il y a quelques jours, les conditions dans lesquelles le Conseil municipal est appelé par le préfet de la Seine à donner son avis sur des projets de fortifications de la ville de Paris, nous avons dit que ces projets ont pour objet de compléter les fortifications existantes et de créer de nouvelles emprises militaires.

En ce qui concerne les fortifications, le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur des projets de fortifications de la ville de Paris, qui ont pour objet de compléter les fortifications existantes et de créer de nouvelles emprises militaires.

En ce qui concerne les emprises militaires, le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur des projets de fortifications de la ville de Paris, qui ont pour objet de compléter les fortifications existantes et de créer de nouvelles emprises militaires.

En ce qui concerne les fortifications, le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur des projets de fortifications de la ville de Paris, qui ont pour objet de compléter les fortifications existantes et de créer de nouvelles emprises militaires.

En ce qui concerne les emprises militaires, le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur des projets de fortifications de la ville de Paris, qui ont pour objet de compléter les fortifications existantes et de créer de nouvelles emprises militaires.

En ce qui concerne les fortifications, le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur des projets de fortifications de la ville de Paris, qui ont pour objet de compléter les fortifications existantes et de créer de nouvelles emprises militaires.

l'ard d'obtenir de l'Etat la reconnaissance du droit de la ville de Paris d'obtenir la rétrocession des parcelles qui n'utilisent pas effectivement l'administration de la guerre. Or, le ministre de la guerre a dû répondre sur ce point l'avis de son collègue des finances qui n'a pas fait connaître sa réponse.

Les réserves organisées
Celle catégorie ne comprend encore que des officiers pour ainsi dire. Le nombre de ceux qui sont volontairement inscrits est de 10 000 hommes et 10 000 officiers. Au 30 juin dernier ils s'élevaient à 160 000 hommes et plus de 7 000 officiers.

La perte du « Vinh-Long » (suite)
Le « Vinh-Long » a été coulé au large de la côte de l'Inde le 15 décembre dernier. Le navire transportait 1 500 passagers et 1 000 tonnes de marchandises.

CORRESPONDANCE

Un projet de loi
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

AU JOUR LE JOUR

Un projet de loi
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

Un projet de loi (suite)
Un projet de loi a été déposé au Sénat par M. L. Sellier, député, tendant à modifier les conditions de recrutement des officiers de réserve.

ACADEMIES, UNIVERSITES, ECOLES

La coopération intellectuelle
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

La coopération intellectuelle (suite)
La première sous-commission de la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a tenu hier jeudi à Paris ses deux premières séances.

FEUILLETON DU TEMPS

DU 20 DECEMBRE 1922

CHRONIQUE MUSICALE

AU TRIANON-LYRIQUE : Première représentation d'Isabelle et Pantalon, opéra-bouffe en deux actes de M. Max Jacob, musique de M. Roland Manuel.

Phryné, opéra comique en deux actes, de Lucien Augé de Lassus, musique de Camille Saint-Saëns.

L'instar de M. Jacques Rouché, M. Louis Masson, directeur du Trianon-Lyrique, a voulu, en cette période d'épreuves, nous faire goûter d'une imagerie joyeuse et même d'un théâtre pour marionnettes. Dans notre monde désenchanté, Pantalon, Isabelle, Arlequin, Pierrot et Zerbinette ont ressurgi, avec leurs figures inexpressives et leurs gestes saccadés. Un écrivain d'esprit, M. Max Jacob, tirait les ficelles, et un musicien délicat, M. Roland Manuel, pinçait les cordes de la guitare.

Isabelle et Pantalon nous ont procuré un agréable divertissement. On peut cependant dire qu'il n'est point tel que nous le souhaitions d'une collaboration aussi délicate.

M. Max Jacob a publié un Art poétique plein de raison et de fantaisie et où l'on découvre un grand nombre d'aphorismes édités et ingénuement, et même en s'en inspirant. L'écriture, en ce qui concerne le dialogue, est simple et claire. Le dialogue est écrit avec une simplicité et une clarté qui sont rares dans le théâtre moderne. Les personnages sont bien définis et leur rôle est clairement exposé.

Pierrot chante, sous le balcon, une romance et fait comprendre à Isabelle, dont un amoureux ruban bleu étire le cou délicat, qu'il l'attend pour fuir. Mais la soubrette Zerbinette, amoureuse de son patron Pierrot, prend le déguisement de la jeune femme, et, avec l'assentiment d'Isabelle, s'évade avec le mari trompé. Arlequin, à son tour, donne une sérénade à Isabelle qui descend, sans mener de bruit, pour s'échapper, en compagnie de son amant.

lon, défait, ne peut que s'incliner devant les ordres du narquois premier inspecteur. Zerbinette tâchera de consoler son maître Pierrot.

Toutes ces choses supposent de l'esprit ou de l'habileté dans le montage. Elles répondent à un profond sentiment du théâtre. Ainsi qu'on l'a vu, M. Max Jacob a emprunté à l'opéra-bouffe de la Commedia dell'Arte. Mais dans Isabelle et Pantalon, on ne retrouve pas les complications, les réajustements, les « cascades » ni toute la vie riche et rapide des cinquante canevases que contient, par exemple, le recueil de Flaminio Scala. Le collaborateur de M. Roland Manuel a représenté en un seul type le pédant docteur, le naïf, le valet, le valet de chambre, le marchand vénitien Pantalon, Arlequin, Pierrot, fameux zanni, n'ont plus gardé ces divagations, ces mouvements fantasques qu'on appelait lazzi, ces concetti et ces délires comiques qui ravissaient nos aïeux. M. Max Jacob a un esprit subtil et toute la feinte courtoise d'un poète, mais son invention est courte, sèche et pressée.

Les personnages dont il s'est servi ont traités après eux un jour par le groupe de dieu et de gloire que leur résurrection semblait leur paraître difficile et téméraire. Ces figures rieuses et agiles, ces admirables types généraux de comédie humaine ont été déterrés maladroitement et leurs traits incertains sont encore barbouillés de limon.

On sait ce que fut cette Commedia dell'Arte qui, après avoir passé les monts, passionna, pendant deux siècles, les spectateurs français.

Nous pensions que, désireux, ainsi qu'il l'a publié, de changer la triste formule du théâtre contemporain, M. Max Jacob rendrait le feu de la vie à ces claires ombres du passé et indiquerait à ses interprètes jeux de scène, postures, grimaces, extravagances comparables aux Arlequinades. Il n'en fut rien. Tout son esprit n'a su attraper ces grâces vivies. Ses projets sont plus éloquentes que ses discours. Et les petites

bêtes qu'il présente continuent d'être menées par de bas instincts et de pauvres raisons. Peut-il s'imaginer quel accueil l'on eût réservé à Isabelle et Pantalon, au Teatro novissimo della Cavalierza, de Venise ?

Mais la musique de M. Roland Manuel est peut-être plus intelligente. Ainsi que M. Max Jacob a pu le dire, il n'a pas voulu écrire une comédie, le compositeur n'a voulu s'exprimer par ses ariettes, romances, sérénades, barcarolles, duetto, trio, quatuor. Dans ces coupes déshabillées, il a versé un mélange de tons brèves, d'artifices sonores, pressants d'une inspiration toute moderne. Accords rares, éclatements fugitifs, rythmes singuliers, froissements de tonalités, instabilité de lettres, ces passages donnent à sa musique un luxe et une nouveauté qui sont les trouvailles des musiciens actuels sont réunies là. M. Manuel est, lui seul, si j'ose dire, le dernier manuel d'harmonie.

Le musicien d'Isabelle et Pantalon possède un goût riche et éclatant, une souplesse et une portée intelligente. Il a peint, d'une somptueuse palette, Venise, la ville de pourpre et d'or dont, sous la coupole de l'Azur, l'atmosphère est, elle-même, rouge et dorée. Comme ses chapiteaux de colonnettes vénitennes de porphyre s'enchevêtrent des lions, des feuillages, des fruits, des figurines, innombrables et maladroitement copiés, ainsi les motifs, dentelles, fioritures sonores parent l'expansion musicale. Il y a là un byzantinisme d'ornemaniste qui semble voulu et s'accorde précisément avec la façon des décorateurs de Saint-Marc. Les ruelles bis-tes, les bruits de pas, les bruits de char, les bruits de ses ondulations, ses chatoiements, ses clartés dansantes des lanternes, mille reflets qui serpentent et vacillent sur la lagune sont spirituellement décrits par l'orchestre.

l'instar de M. Jacques Rouché, M. Louis Masson, directeur du Trianon-Lyrique, a voulu, en cette période d'épreuves, nous faire goûter d'une imagerie joyeuse et même d'un théâtre pour marionnettes. Dans notre monde désenchanté, Pantalon, Isabelle, Arlequin, Pierrot et Zerbinette ont ressurgi, avec leurs figures inexpressives et leurs gestes saccadés. Un écrivain d'esprit, M. Max Jacob, tirait les ficelles, et un musicien délicat, M. Roland Manuel, pinçait les cordes de la guitare.

Isabelle et Pantalon nous ont procuré un agréable divertissement. On peut cependant dire qu'il n'est point tel que nous le souhaitions d'une collaboration aussi délicate.

M. Max Jacob a publié un Art poétique plein de raison et de fantaisie et où l'on découvre un grand nombre d'aphorismes édités et ingénuement, et même en s'en inspirant. L'écriture, en ce qui concerne le dialogue, est simple et claire. Le dialogue est écrit avec une simplicité et une clarté qui sont rares dans le théâtre moderne. Les personnages sont bien définis et leur rôle est clairement exposé.

Pierrot chante, sous le balcon, une romance et fait comprendre à Isabelle, dont un amoureux ruban bleu étire le cou délicat, qu'il l'attend pour fuir. Mais la soubrette Zerbinette, amoureuse de son patron Pierrot, prend le déguisement de la jeune femme, et, avec l'assentiment d'Isabelle, s'évade avec le mari trompé. Arlequin, à son tour, donne une sérénade à Isabelle qui descend, sans mener de bruit, pour s'échapper, en compagnie de son amant.

Pierrot, qui s'est aperçu de la supercherie de Zerbinette, revient. Il surprend le couple courtois et réveille Pantalon. Le docteur, outré, chasse Arlequin. Mais celui-ci a recours à un dernier stratagème, enfin triomphant. Il se fait passer pour un célèbre médecin inspecteur, le docteur Truffaldin, envoyé par le docteur. Il assiste Isabelle chez laquelle il diagnostique une « inflammation du zymogène ». Malgré l'opposition de Pierrot, il emmène Isabelle, car lui seul peut guérir la grave maladie. Pantalon, juste le contraire de ce qu'il doit être. Prenons le contre-pied du théâtre actuel si nous voulons faire du beau théâtre classique. » Voilà un cri d'origine, redoublé, rapide. A-t-il vraiment, lui-même, appliqué les préceptes qu'il indique? On en jugera par l'intrigue d'Isabelle et Pantalon.

L'action se déroule dans le jardin de l'institut hydrothérapique du docteur Pantalon, à Venise. Les pensionnaires du médecin haut coté en ont assez de leur dur régime. Toujours la diète et le docteur, comme hiver! A la vieillesse, ils réclament du chocolat, du café, du vin, ils réclament de leur prescrit, une fois de plus, que l'acqua simplice. Mais sa morale est dérangée par un frais visage qui brille même en cette prison.

Amoureux de sa plus jolie malade, Isabelle, il lui a infligé le même traitement barbare. Par surcroît, Pantalon l'a attirée dans sa maison de santé, où il a séquestré et l'a fait. Il espère sur cette araignée ses plaisirs et ses affaires.

Isabelle proteste et s'indigne. Le grotesque praticien, entraîné par un sentiment qui étouffe sa raison, par toutes les violences de la chair, lui promet, en échange d'un baiser, un succulent repas. Isabelle s'y refuse. Quoique mariée à Pierrot, son cœur était morne et inoccupé. Elle a aimé Arlequin qu'elle a rencontré « au bal masqué » de la préfecture.

l'instar de M. Jacques Rouché, M. Louis Masson, directeur du Trianon-Lyrique, a voulu, en cette période d'épreuves, nous faire goûter d'une imagerie joyeuse et même d'un théâtre pour marionnettes. Dans notre monde désenchanté, Pantalon, Isabelle, Arlequin, Pierrot et Zerbinette ont ressurgi, avec leurs figures inexpressives et leurs gestes saccadés. Un écrivain d'esprit, M. Max Jacob, tirait les ficelles, et un musicien délicat, M. Roland Manuel, pinçait les cordes de la guitare.

Isabelle et Pantalon nous ont procuré un agréable divertissement. On peut cependant dire qu'il n'est point tel que nous le souhaitions d'une collaboration aussi délicate.

M. Max Jacob a publié un Art poétique plein de raison et de fantaisie et où l'on découvre un grand nombre d'aphorismes édités et ingénuement, et même en s'en inspirant. L'écriture, en ce qui concerne le dialogue, est simple et claire. Le dialogue est écrit avec une simplicité et une clarté qui sont rares dans le théâtre moderne. Les personnages sont bien définis et leur rôle est clairement exposé.

Pierrot chante, sous le balcon, une romance et fait comprendre à Isabelle, dont un amoureux ruban bleu étire le cou délicat, qu'il l'attend pour fuir. Mais la soubrette Zerbinette, amoureuse de son patron Pierrot, prend le déguisement de la jeune femme, et, avec l'assentiment d'Isabelle, s'évade avec le mari trompé. Arlequin, à son tour, donne une sérénade à Isabelle qui descend, sans mener de bruit, pour s'échapper, en compagnie de son amant.

Pierrot, qui s'est aperçu de la supercherie de Zerbinette, revient. Il surprend le couple courtois et réveille Pantalon. Le docteur, outré, chasse Arlequin. Mais celui-ci a recours à un dernier stratagème, enfin triomphant. Il se fait passer pour un célèbre médecin inspecteur, le docteur Truffaldin, envoyé par le docteur. Il assiste Isabelle chez laquelle il diagnostique une « inflammation du zymogène ». Malgré l'opposition de Pierrot, il emmène Isabelle, car lui seul peut guérir la grave maladie. Pantalon, juste le contraire de ce qu'il doit être. Prenons le contre-pied du théâtre actuel si nous voulons faire du beau théâtre classique. » Voilà un cri d'origine, redoublé, rapide. A-t-il vraiment, lui-même, appliqué les préceptes qu'il indique? On en jugera par l'intrigue d'Isabelle et Pantalon.

L'action se déroule dans le jardin de l'institut hydrothérapique du docteur Pantalon, à Venise. Les pensionnaires du médecin haut coté en ont assez de leur dur régime. Toujours la diète et le docteur, comme hiver! A la vieillesse, ils réclament du chocolat, du café, du vin, ils réclament de leur prescrit, une fois de plus, que l'acqua simplice. Mais sa morale est dérangée par un frais visage qui brille même en cette prison.

Amoureux de sa plus jolie malade, Isabelle, il lui a infligé le même traitement barbare. Par surcroît, Pantalon l'a attirée dans sa maison de santé, où il a séquestré et l'a fait. Il espère sur cette araignée ses plaisirs et ses affaires.

Isabelle proteste et s'indigne. Le grotesque praticien, entraîné par un sentiment qui étouffe sa raison, par toutes les violences de la chair, lui promet, en échange d'un baiser, un succulent repas. Isabelle s'y refuse. Quoique mariée à Pierrot, son cœur était morne et inoccupé. Elle a aimé Arlequin qu'elle a rencontré « au bal masqué » de la préfecture.

l'instar de M. Jacques Rouché, M. Louis Masson, directeur du Trianon-Lyrique, a voulu, en cette période d'épreuves, nous faire goûter d'une imagerie joyeuse et même d'un théâtre pour marionnettes. Dans notre monde désenchanté, Pantalon, Isabelle, Arlequin, Pierrot et Zerbinette ont ressurgi,